

## **FICHE TECHNIQUE**

**Code article : CT9914X5**

### **CRISTAL NET'SOL 5L NETTOYANT AMMONIAQUE CCA**

#### **DESCRIPTION**

**Détergent liquide ammoniacé**



#### **AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION**

- Adapté pour les collectivités, hôpitaux et usage domestique
- Décolle facilement les salissures sur toutes surfaces lavables
- Ne raye pas
- Adapté au contact alimentaire

#### **CARACTÉRISTIQUES**

**pH** : 10.5 +/- 0.5

**Aspect** : Liquide opaque blanc

**Couleur** : Blanc

**Parfum** : Pin

**Contenance** : 5 L

**CONDITIONNEMENT** : Carton de 4 bidon de 5L – Palette de 128 U

***Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.***

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

## CONSEIL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

### UTILISATION :

Détergent liquide à base d'ammoniaque, qui décolle et émulsionne rapidement les salissures sur toutes surfaces lavables non protégées par une émulsion (sols plastiques, carrelages, sanitaires, linoléum, polyester et autres surfaces lisses). Sa formule fortement ammoniacuée assure un nettoyage très rapide et doux, sans abrasif, le Détergent liquide ammoniaqué ORLAV ne raye pas les surfaces. Agréablement parfumé

### MODE D'EMPLOI :

Diluer de 1 à 3 % selon le degré de salissure. Pour les taches difficiles : peut être utilisé pur. Dans ce cas, rincer après utilisation.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0226) : + 33 (0)3 83 22 50 50, N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible à la demande.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide

### STOCKAGE :

Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid

### LÉGISLATION :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2020/217 (ATP 14)

*Mis à jour le 16 novembre 2021*

***Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.***

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>